

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2026

Lieu : Sion, restaurant Les Brasseurs, Sion

Date : Jeudi, 25 février 2026, 18:30

Présents : Env. 50 membres

1. Accueil

Le président de PRO VELO Valais/Wallis, Alexandre Bagnoud, accueille les membres présents et ouvre l'assemblée générale annuelle de l'association à 18h40. Il rappelle que l'année 2026 est une année symbolique, car l'association fête son 25 anniversaire. Le président donne la parole au secrétaire, Philippe Jansen, pour aborder les points à l'ordre du jour de cette assemblée.

2. Ordre du jour de l'assemblée générale 2026

Les points à l'ordre du jour sont énumérés. Le secrétaire propose une rotation entre le point 2 (25 ans : la rétrospective) et le point 3 (approbation de l'ordre du jour). L'assemblée accepte à l'unanimité ce changement et l'ordre du jour tel que présenté.

3. 25 ans : la rétrospective

Le secrétaire, doyen des membres du comité (actif dans l'organe exécutif de l'association depuis 2017) propose une rétrospective imagée de l'existence de l'association.

Tout commence le 8 mai 2001, lorsque « VéloCité-Sion » est lancée. Cette association a pour but de « promouvoir le vélo comme moyen de transport urbain respectueux de l'environnement ». Lancée par 20 membres présents lors de son assemblée constitutive, l'association est, de fait, l'ancêtre de PRO VELO Valais/Wallis telle que connue aujourd'hui.



À Sion, l'association s'est développée ensuite sous le nom de Pro Velo Sion, alors qu'une antenne a été fondée à Sierre (Pro Velo Sierre).

Engagés durant de nombreuses années pour promouvoir le vélo comme moyen de transports, les membres de ces associations ont organisé des cours vélos, des actions lumières, des bourses aux vélos, et envisagé un réseau cyclable dans ces deux villes.

En 2009, ils ont participé à la grande pétition romande qui demandait d'agir pour la mobilité douce quotidienne.



Yves Degoumois, président de Pro Vélo Sion, dans le Nouvelliste du 25 février 2009



1^{er} cours vélo et participation de la ville de Sierre à l'action Bike to work, 25 mai 2009



Dépôt de la pétition romande en septembre 2009



Dépôt de la pétition romande en septembre 2009

Afin d'unir ses forces et de cantonaliser ses efforts, les deux associations locales Pro Vélo Sion et Pro Vélo Sierre ont été dissoutes au profit d'une seule et nouvelle association cantonale, PRO VELO Valais. Cette fusion a vu le jour le 4 mars 2009. À l'époque, l'association comprenait environ 200 membres et était présidée par Yves Degoumois.



Un des premiers combats était l'accompagnement des projets d'agglomérations nouvellement lancés. Pour ce faire, l'association a écrit des lettres aux communes et proposé son soutien afin de mieux intégrer les cyclistes dans ces planifications.

Des balades thématiques ont aussi été régulièrement organisées :

BALADES THÉMATIQUES

Pro Vélo Valais organise toute une série de balades thématiques en ce mois de juin dans le bassin séduinois. La première qui a eu lieu le 9 juin sera suivie de quatre autres rendez-vous arrêtés selon le calendrier suivant:

- **Lundi 15 juin à 17h30:** les vélos à assistance électrique, avec la participation du président de la ville de Sion Marcel Maurer.
- **Mardi 16 juin à 17h30:** le patrimoine séduinois avec l'architecte Pauline Schmidt.
- **Mercredi 17 juin à 17h30:** les histoires urbaines, avec le guide de la ville Rico Meyer.
- **Mercredi 24 juin à 12 heures:** la Borgne de demain, avec le naturaliste Pierre-Alain Oggier.

La participation est libre. Les personnes intéressées ont rendez-vous sur la place de la Planta avec leur propre vélo ou un vélo emprunté chez «Sionroule». Réservations sur www.valaisroule.ch ou au 076 349 33 06. CM

Yves Degoumois, président de Pro Vélo Valais (à gauche), et Damian Kalbermatter, coordinateur de l'opération à l'Etat du Valais, prennent une part active à la campagne «A vélo au boulot». LE NOUVELLISTE

SANTÉ

A vélo au boulot!

CHARLES MÉROZ

Plus de mille administrations et entreprises participent jusqu'à la fin juin à la 4e édition de la campagne «A vélo au boulot» orchestrée par Pro Vélo Suisse, association faitière de défense des intérêts des cyclistes dans notre pays. «L'idée est de toucher un maximum de personnes qui, en temps nor-

gagés à utiliser la bicyclette pendant au moins la moitié de leurs journées de travail en combinant si besoin leurs deux roues avec les transports publics. «Les 5% du personnel de l'administration cantonale ont décidé de jouer le jeu. Quarante-cinq équipes de trois à quatre personnes ont été constituées», souligne Da-

Mardi soir, sous la pluie, Maelle était ravie de trouver un système d'éclairage à son arrivée à la gare. «Sans phare, je suis obligée de prendre les petits chemins pour ne pas me faire shooter.» LE NOUVELLISTE

Cyclistes, roulez allumés!

MARTIGNY ► Pro Vélo développe des «Actions lumière» dans les villes du canton, pour sensibiliser les usagers de la petite reine à la nécessité d'être visibles sur la route.

En mars 2018, Yves Degoumois a dénoncé l'omertà sur le vélo dans le monde politique valaisan. Par ces mots forts, l'association a voulu provoquer un électrochoc et dénoncer l'inaction politique dans la reconnaissance du vélo en tant que moyen de transport.

La réponse politique a mis plus de 2 ans à arriver, par le dépôt d'une [motion](#) demandant une base légale cantonale pour la mobilité douce quotidienne en 2020.

«Il y a une omertà du monde politique valaisan sur le vélo»

MOBILITÉ Alors que les Chambres ont accepté le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative vélo, le président de Pro Vélo Valais Yves Degoumois tape du poing sur la table.

PAR PATRICE GENET@LENOUVELLISTE.CH / PHOTOS SACHA BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

En Valais, c'est Monsieur Vélo. Actif sur le dossier depuis plus de 30 ans, Yves Degoumois est président de l'association valaisanne Pro Vélo, organisme bénévole de défense des intérêts des cyclistes. Il y a quelques jours, dans un communiqué adressé à la presse, cet ingénieur en environnement, collaborateur de l'administration cantonale, tenait au nom de Pro Vélo des propos durs à l'encontre des politiques valaisans, qu'il accusait de faire planer une «omertà» sur le sujet de la mobilité cycliste. Le problème? «Je n'ai pas l'impression que cette mobilité-là soit réellement prise en compte, alors qu'avec les villes que l'on a – par leur taille, leur topographie, leur climat –, le Valais pourrait être un exemple».

Yves Degoumois, vous assurez de parler d'omertà du monde politique valaisan à l'égard de la mobilité cycliste?
Oui. On a longtemps été très consensuels. Mais devant l'absence de résultats, on apprend à changer. Il faut taper fort. Ce terme d'omertà s'adresse au Grand Conseil. Nous avions souhaité y obtenir un débat en 2009, puis nous avions relancé notre demande en 2014. Sans succès. Le monde politique a une responsabilité dans ce dossier, il doit se prononcer sur cette question.

On a pourtant l'impression que



Président de l'association Pro Vélo Valais, Yves Degoumois souhaite voir le canton «donner des impulsions fortes qui redescendent jusque dans les villes».

transforme cette obligation en une simple possibilité.

Oui, on passe d'un «doit» à un «peut». L'initiative perd de sa substance. Cela dit, il n'est pas nécessaire que cela figure dans la Constitution fédérale pour que les cantons s'en chargent.

mais il faut leur en donner les moyens.

Le Valais figure parmi les cantons suisses qui ont le plus grand nombre de voitures pour mille habitants (636 en 2016). Le Valaisan reste globalement très

piété sur le confort des automobilistes, notamment pour la traversée des villes.

Il y a aussi l'argument financier. Qu'est-ce que l'Etat gagne à voir ses administrés circuler à vélo?
Il y a l'argument de l'argent

Brevettes. Les coûts de ce chancier sont énormes pour les collectivités (ndlr: 130 millions de francs pour ces travaux dont le but est de sécuriser le village et de fluidifier un trafic de 15 000 véhicules par jour).

L'AVIS DE...

VINCENT PELLISSIER

CHEF
DU SERVICE
DE LA MOBILITÉ
DU CANTON
DU VALAIS



«Dire qu'on y est favorable et ne pas se doter de moyens ne fonctionne pas»

«Le constat, si les mots sont un peu brutaux, est assez juste. Dire qu'on est favorable à la mobilité douce et ne pas se doter de moyens pour son développement ne fonctionne pas. Le canton du Valais peut être ambitieux et pourrait devenir une région exemplaire dans le domaine de la mobilité douce, piétonne ou cycliste, que ce soit pour les déplacements quotidiens ou pour les activités de loisirs. Cela passe par le développement d'infrastructures attractives. Pour y arriver, une refonte de la loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs est prévue. La mobilité de loisir n'est pas à opposer aux autres modes de transport, par exemple l'automobile. Ces modes sont complémentaires. Le cadre légal évolue, la volonté existe. Il est nécessaire également

Afin de renforcer cette présence politique, une association faîtière a été fondée en septembre 2019, incluant les associations les plus actives en matière de promotion du vélo.

Outre PRO VELO, elle comprenait aussi l'ATE, la Fédération cycliste valaisanne, PRO VTT et le TCS.

PETITE REINE

Le Valais du vélo pédalera désormais d'une seule voix



Lucien Barras, Christian Nanchen, Steve Morabito et Laurent Savioz. Manque Evelyn Bezat. JOAKIM FAISS

La pandémie du Covid-19 a permis à de nombreuses personnes de (re)découvrir les balades en nature. Le vélo est ainsi devenu une mesure idéale pour cela, mais aussi pour se déplacer de manière à ne pas répandre le virus. Dans de nombreuses villes, des mesures dites « d'urbanisme tactique » ont été adoptées, soit l'installation d'infrastructures cyclables provisoires.

Exemple de lettre envoyée à la commune de Sion :

Sion, le 25 février 2020

Monsieur,

L'association Pro Vélo Valais se réjouit de constater que la ville de Sion se développe dans le bon sens et que les cyclistes sont de plus en plus intégrés dans le développement urbain. Le nouvel aménagement de la rue du Scex en est un bon exemple et au nom de la communauté cycliste de Sion nous vous en remercions.

Cette année nous aimerions collaborer plus étroitement encore avec la ville de Sion. Nos membres nous écrivent régulièrement pour signaler les endroits demeurant dangereux pour les cyclistes, tout autant que les améliorations observées.

Par la présente, nous souhaitons vous faire part d'un problème récurrent signalé par un membre de Pro Vélo Valais à la rue de Pré-Fleuri : la bande cyclable dans cette rue est depuis plusieurs années utilisée comme place de stationnement par des livreurs. La police a de nombreuses fois été contactée à ce sujet, sans succès. Les livreurs interpellés prétendent que la ville de Sion les autorise à utiliser la bande cyclable comme place de déchargement, ou qu'ils seraient amendés en stationnant à droite de la route.

Soucieux de la sécurité des cyclistes, l'association Pro Vélo vous soumet les propositions suivantes :

- Serait-il possible d'instaurer une place de livreur au sommet de la rue, créant ainsi une place officielle pour les livreurs ?
- Sinon, pourquoi ne pas créer une place de livraison au détriment de 1-2 places de parcs en contrebas ?

Nous vous saurions gré de trouver une solution rapide à ce problème constaté depuis des années, dans le but d'éviter un accident et afin de garantir autant la sécurité des cyclistes, des livreurs que des piétons.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Si de telles mesures ont eu un écho favorable au bout du lac (avènement des « Coronapistes »), les villes valaisannes n'ont pas donné suite à cet appel de l'association.

Des interventions médiatiques ont permis de relayer cette préoccupation :

En route vers plus de pistes cyclables en Valais?

MOBILITE Le vélo ayant gagné en attrait pendant le confinement, Pro Vélo Valais réclame plus de mesures pour favoriser le trafic cycliste.

PAR SOPHIE DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

La crise du Covid a profité aux amateurs de la petite reine. Un compteur positif entre Sion et Davier a enregistré une augmentation de 60% des passages en avril et de 70% en mai par rapport à l'année dernière. Si beaucoup ont enfourché leur monture pour le plaisir, pour Pro Vélo Valais, c'est l'occasion de demander des mesures provisoires ou permanentes en faveur du trafic cycliste. L'association a ainsi contacté les autorités des villes valaisannes, sans succès. « Soit elles n'étaient

Le vélo est très valorisé comme loisir en Valais, mais pas en tant que moyen de transport. »
Philippe Jansen
Responsable communication
de Pro Vélo Valais

pas intéressées, soit elles ne voulaient pas agir dans la précipitation », regrette Philippe Jansen, responsable communautaire de Pro Vélo Valais.



Pour Philippe Jansen de Pro Vélo Valais, la crise du Covid devrait inciter le canton et les communes à développer des pistes cyclables. LOUIS BASSERON

En novembre 2021, l'association a décidé de mettre la deuxième vitesse en lançant une initiative cantonale, dont le but était de créer une base légale pour le trafic cycliste quotidien. Lors du lancement, trois conditions ont été énumérées pour les faire figurer dans la loi :

- la promotion et le développement de la mobilité cyclable quotidienne ;
- la concrétisation d'une stratégie sur l'ensemble du canton visant notamment à augmenter significativement la part modale des déplacements cyclables ;
- la création d'un réseau cantonal de voies cyclables.



Lancement de l'initiative vélo le 25.11.2021 à Sion, dans une chapelle
de g.à d. : Marianne Maret, Philippe Jansen, Brigitte Wolf, Emanuel Amos et Stéphane Ganzer

Cette belle épopée (lire [ici](#)), a abouti un an après par le dépôt de 4'801 signatures :

4801 signatures pour une loi dédiée au vélo

MOBILITÉ L'initiative Vélo a été déposée hier à la chancellerie. Les initiants demandent la création d'une loi sur la mobilité cyclable. Le vote pourrait avoir lieu d'ici à l'été 2023.

PAR SOPHIE DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

C'est naturellement à bicyclette que les porteurs de l'initiative cantonale Vélo ont déposé les 4801 signatures valides à la chancellerie cantonale hier matin. Pour Lucien Barras, coordinateur de l'initiative, «c'est Noël avant l'heure pour les quatre associations cyclistes valaisannes, Pro Vélo Valais/Wallis, l'ATV Valais, la Fédération cycliste valaisanne et Pro VTT. Lors de son lancement en novembre dernier, certaines voix ne leur prédisaient pas plus d'une centaine de signatures.

“
Nous demandons la création d'un réseau ininterrompu sur l'ensemble du territoire cantonal pour éviter que des voies cyclables ne s'arrêtent abruptement à la fin d'une localité.”
”

LUCIEN BARRAS
COORDONNATEUR DE L'INITIATIVE VÉLO



Philippe Jansen, secrétaire de Pro Vélo Valais, Christophe Clivaz, conseiller national vert, le cycliste Steve Morabito, Lucien Barras, coordinateur de l'initiative, et Stéphane Ganzer, président de Noble-Contrée, lors de la remise des 4801 signatures récoltées pour l'initiative Vélo. SACHA BITTEL

Bien que cette présentation soit très synthétique au regard des nombreuses activités et actions menées par l'association au cours de ses 25 années d'existence, elle témoigne de l'évolution positive et du développement de son engagement en faveur de la mobilité cyclable dans le canton.

Pour clore sa présentation, le secrétaire Philippe Jansen informe qu'à l'automne, une fête d'anniversaire sera organisée, et que celle-ci comprendra une partie plus rétrospective plus exhaustive.

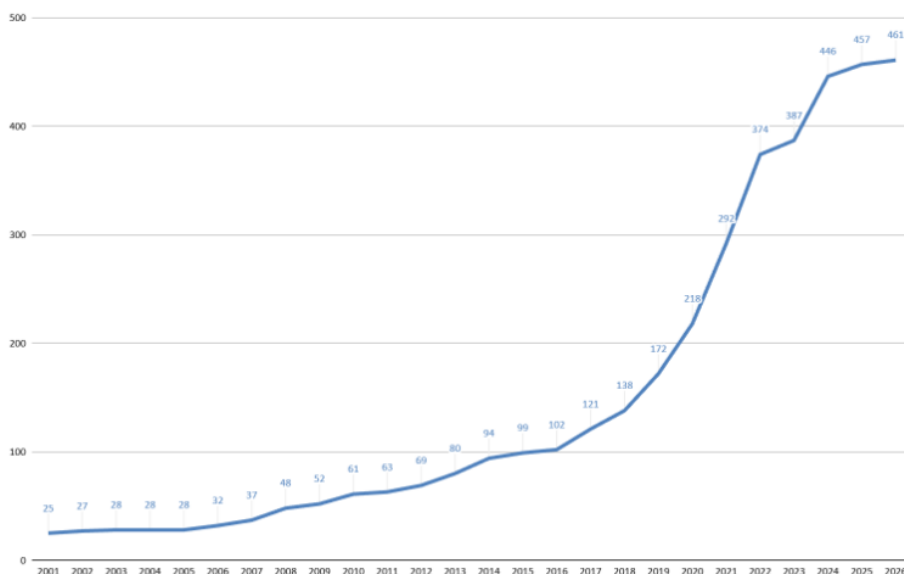
4. Approbation de l'ordre du jour

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2025 est approuvé à l'unanimité, sans relecture. Il était à disposition des membres sur demande.

5. Rapport d'activités 2025

a. Association et secrétariat

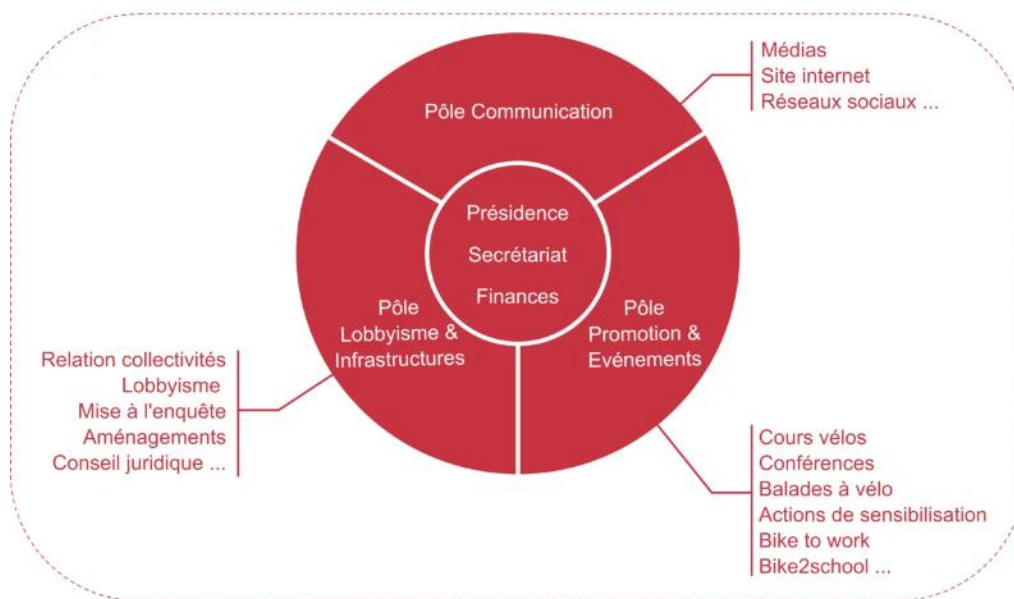
Le secrétaire Philippe Jansen montre l'évolution du nombre de membres de l'association, qui suit une tendance croissante et a atteint 457 membres (état : 31.12.2025), ce qui correspond à une hausse de 3.4% par rapport à 2024.



Les différents plafonnements s'expliquent par des tris, les membres ne payant pas la cotisation après rappel ont été écartés, conformément aux dispositions prévues dans les statuts.

Depuis le 01.01.2026, le comité a repris la gestion de ses membres, externalisée jusqu'alors à PRO VELO Suisse. Cela permet d'économiser des frais et de donner plus de réactivité et liberté dans la communication avec les membres.

Enfin, les noms des pôles ont aussi été modifiés, le pôle lobbying et infrastructures a remplacé le pôle terrain et technique et le pôle lobbying et promotion est devenu le pôle promotion et événements.



b. Pôle Promotion & Evénements

Le pôle a organisé plusieurs événements l'année passée, comme :

- Conférence & Table-ronde Motonormativité
- Intervention au Festival du Film vert Fully & Trient
- Bourses aux vélos Sion & Fully
- Stand & concours au Verbier Bike Festival et aux Mondiaux de VTT à Sion
- Vélifestation



Pour ce qui concerne les **cours vélos**, la responsabilité est passée de Loris Briguet à Stella Wohlers. Au total, 6 cours ont été organisés, réunissant 63 participations :

- 2 cours « Femmes migrantes » à Sierre,
- 2 cours « Famille » à Sierre et dans la Noble-Contrée,
- 2 cours « VAE » auprès d'Oïken et dans la Noble-Contrée.

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, 5 cours ont également été proposés à Sierre, Monthey, Martigny et Sion, avec le soutien du SDM et de PSV. Enfin, l'engagement de Jamie Spycher est prévu pour 2026.



Les **cours dédiées aux femmes migrantes** sont dirigées par Mathilde Germanier. Un nouveau modèle de cours, organisé en 3 sessions, a été créé. Les femmes migrantes ont également participé à la Slow Up. De nouvelles subventions sont prévues pour 2026, notamment de la part de l'OCEF et du SDM.





Enfin, l'action **Défi Vélo** a réuni 1'300 participant-e-s, soit le deuxième meilleur score du Valais. Au total, 65 classes issues de 7 établissements ont pris part à l'activité. Cette édition a bénéficié du soutien du SDM ainsi que des villes de Sion, Sierre et Martigny.



c. Pôle Lobbyisme & Infrastructures

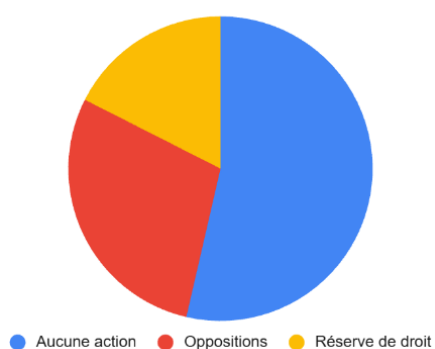
Le pôle a continué d'assurer une veille hebdomadaire du bulletin officiel. Depuis le 01.01.2026, la loi cantonale sur les constructions est entrée en vigueur, marquant l'existence d'un nouvel article dédié aux places de stationnements, désormais contraignantes :

Art. 39 Places de stationnement

¹ Les obligations liées aux places de stationnement (construction obligatoire, nombre, dimensionnement, implantation, places communes, exceptions et contribution de remplacement) sont régies par la législation sur les routes et par les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports. Les communes peuvent adopter des règlements en matière de stationnement dans la limite des principes de la présente disposition.

Au total, 101 dossiers de projets de construction mis à l'enquête publique ont été consultés. 28 oppositions et 19 réserves de droit ont été formulées, aboutissant à un gain de places de stationnement dans un grand nombre de cas.

Projets consultés 2025



N = 101

Résultats



N = 36

En lien avec les aménagements, le pôle a analysé 127 signalements déposés sur la plateforme Bikeable. Il est rappelé l'importance de cet outil pour améliorer les infrastructures existantes. Une marge de progression est encore possible pour 2026.

Au niveau des **places de stationnements**, un lobbying important a été mené, notamment auprès des architectes, pour leur rappeler de considérer les vélos dans leurs plans et d'éviter ensuite des procédures d'oppositions. A Conthey, un postulat a été accepté demandant la mise en place d'un plan d'action pour les stationnements.

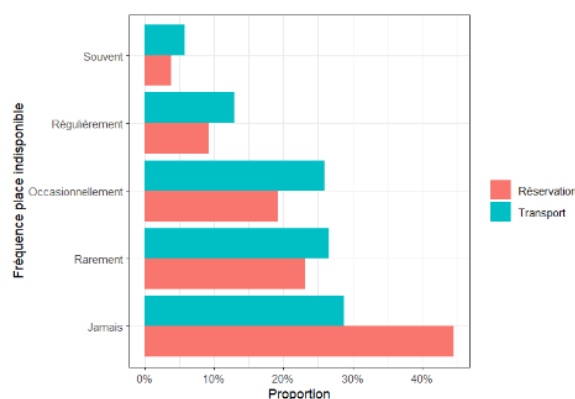
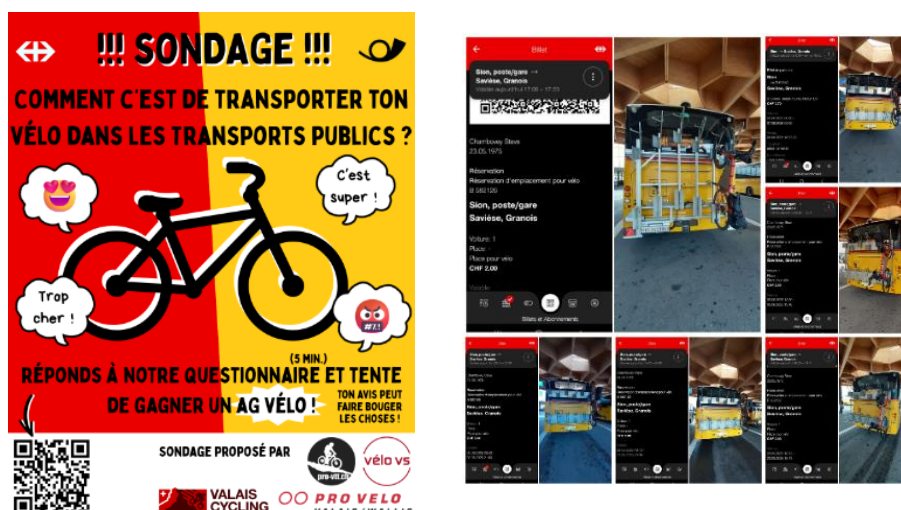
De manière générale, la réalisation du réseau cyclable prend du temps, un retard a été observé par rapport aux exigences fédérales. Pour rappel, la loi fédérale sur les voies cyclables prévoit une planification du réseau cyclable cantonal jusqu'à fin 2027, et ensuite une réalisation jusqu'en 2042.

L'association a aussi lancé le **réseau Avocavélos**, constitué de juristes et d'avocates/avocats prêts à s'engager pour la cause cycliste. Le **projet d'homologation du Cyclobus** est toujours en cours, et un travail sur la prévention a été entamé avec la fondation Roadcross.





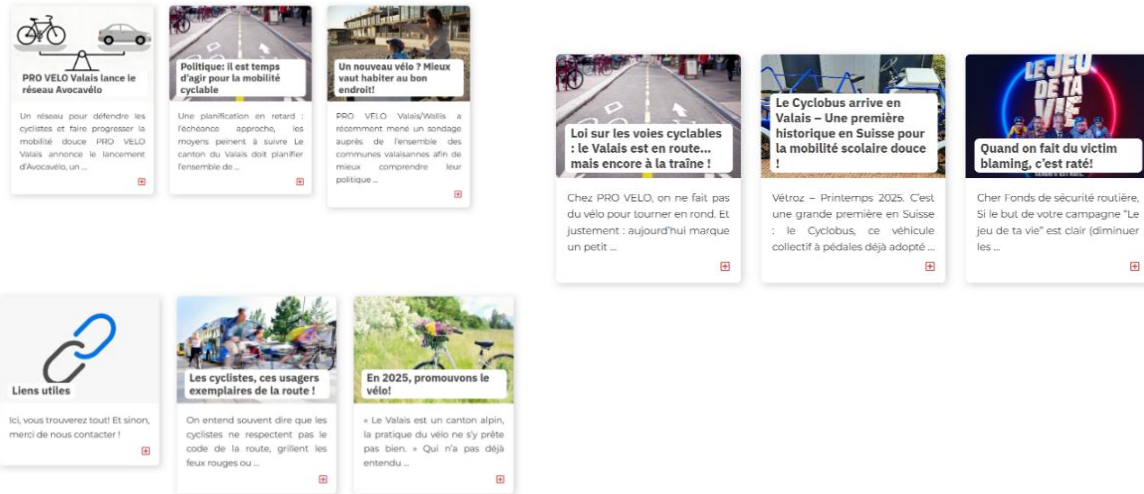
Enfin, pour améliorer la **multimodalité**, un sondage a été lancé afin de recueillir les avis d'usagères et d'usagers suite à l'introduction d'un nouveau système de réservation payante par Car postal. Des résultats intéressants ont été enregistrés, et transmis ensuite à la commission cantonale sur la mobilité douce et les transports publics, ainsi qu'à Car postal.



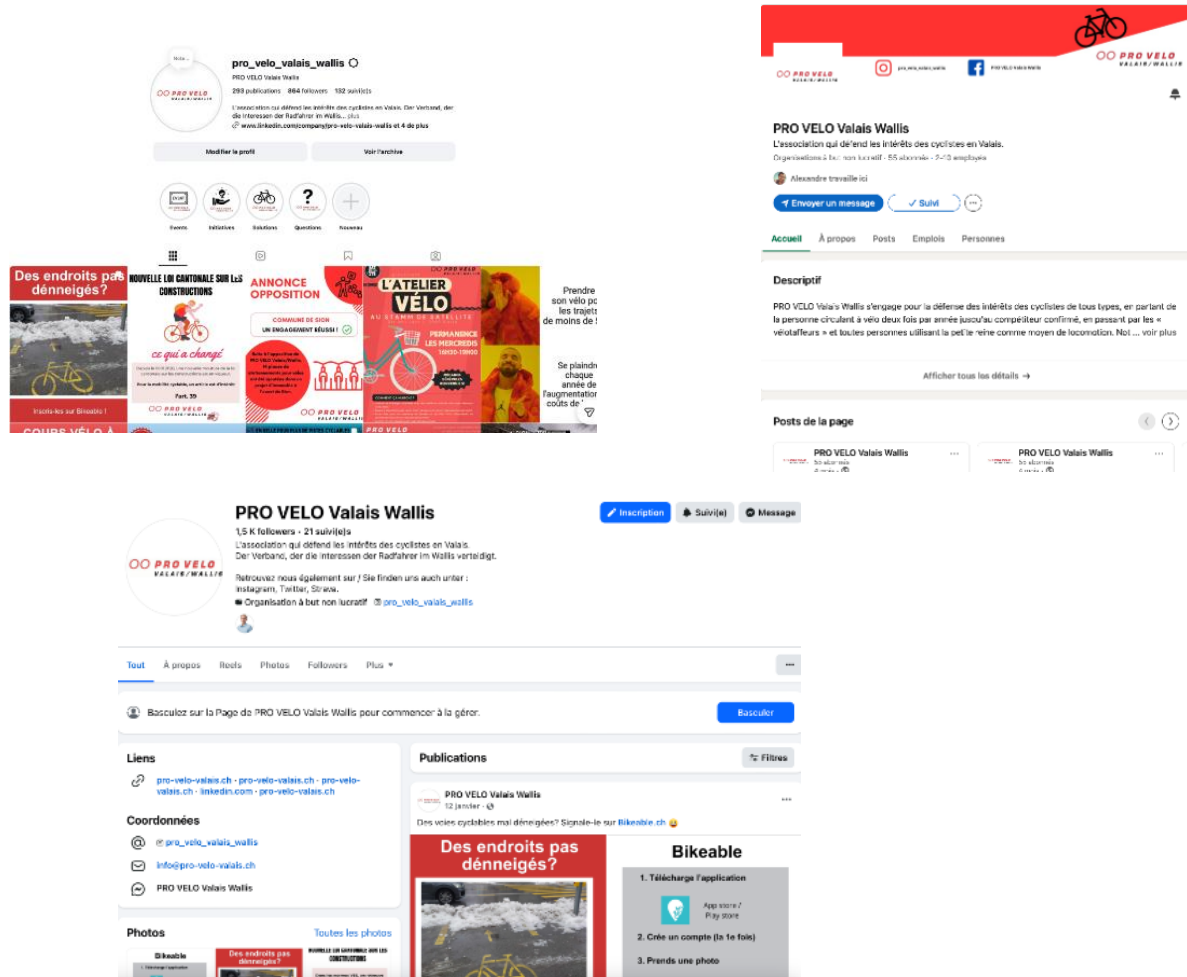
d. Pôle Communication

L'association a défini une stratégie de communication et trouvé une nouvelle responsable de communication (poste à 20%), dont l'activité a débuté en 2026. Marlène Comazzi a été choisie et se présente devant l'assemblée.

Neuf articles ont été mis en ligne en 2025 ...



et l'activité sur les réseaux sociaux a été développée :



6. Objectifs annuels 2026

Comme chaque année, un bilan est fait sur les objectifs fixés par les différents pôles, conformément à l'art. 4 des statuts de l'association. Voici les bilans de 2025 et les objectifs de 2026.

Pôle Lobbyisme & Promotion (ancien pôle terrain & technique)

- **2025 : aménagements**
 - meilleure incorporation des groupes régionaux (ex. PROVELO Map) ✗
 - développement du projet pilote « zone commerciale Conthey » ✓
 - lancer le projet « état des lieux sur la multimodalité » (communes) ✗
- **2026 : aménagements**
 - suivi rigoureux du réseau cantonal de voies cyclables (grâce PRO VELO Map)
 - aborder les communes pour le balisage des voies cyclables
 - Bikeable : renforcer l'équipe
- **2026 : relations avec les collectivités**
 - mise en place de COTECH dans les grandes communes de plaine
- **2025 : mises à l'enquête publique**
 - renforcer l'équipe des mises à l'enquête ✗
 - créer un argumentaire "béton" pour les oppositions ✓
- **2026 : mises à l'enquête publique**
 - renforcer l'équipe
- **2025 : conseils juridiques**
 - finaliser le projet Cyclobus à Vétroz ✓
 - créer un réseau d'avocats/juristes ✓
- **2026 aspects juridiques**
 - homologuer le Cyclobus
 - prévention: mettre en place les autocollants de prévention
- **2025 : groupes régionaux**
 - activation du groupe régional Oberwallis 🟠
 - renforcer l'autonomie des groupes régionaux ✗
- **2026 : aspects politiques**
 - lister les politiciennes et politiciens cyclophiles
 - adopter une stratégie de lobbyisme politique

Pour ce qui a trait au groupe régional de Sierre, l'association annonce lancer une initiative communale cette année, qui s'intitule « Sécurisons la mobilité active ! » et demande l'élaboration d'un règlement communal dédié à la mobilité active quotidienne, ayant pour buts :

- la mise en place d'un réseau communal de voies cyclables sûres et continues,
- la création d'une commission dédiée à la réalisation d'aménagements cyclables incorporant les associations représentants les utilisateurs
- l'actualisation d'une stratégie vélo communale, comprenant des objectifs chiffrés dans un délai fixé.

Pour aboutir, il faudra recueillir 975 signatures valides en un an.

Pôle Promotion & Evénements (ancien pôle lobbyisme et promotion)

Bilan 2025 :

- Augmenter à 600 le nombre de membres ✗
- Augmenter à 20 le nombre de magasins partenaires ✗
- Biketowork: 100 entreprises participantes ✗
- Bike2school: 25 classes participantes ✗
- Cours vélos : 15 cours vélo ✗
- DÉFI VÉLO : 60 classes participantes ✓
- Lobbyisme politique : réflexion stratégique à mettre en place ✗
- Événements: 1 grande conférence et 1 vélifestation ✓

Objectifs 2026 :

- **Participation:** 120 participations aux cours vélo
- **Communauté:** 500 membres
- **Conversion:** 20 % des participant·e·s des cours vélo deviennent membres
- **Partenariats:** 20 partenaires actifs
- **Bike2school:** 20 classes participantes
- **bike to work:** 85 entreprises participantes
- **Bénévolat:** Fidéliser 15 membres

Pôle Communication

Bilan 2025 :

- Mise en place et activation du nouveau poste ✓
- Elaboration d'une stratégie de communication ✓

Les objectifs de ce pôle sont insérés dans ceux des autres pôles. La nouvelle responsable communication, Marlène Comazzi, a présenté les principaux axes de la stratégie de communication, dont l'objectif est de soutenir l'atteinte des objectifs de PRO VELO Valais/Wallis pour 2026. La communication s'adresse à différents publics - communes, entreprises, associations, clubs, écoles, partenaires, vélocistes et, en particulier, les membres - et s'appuie sur plusieurs canaux, notamment les réseaux sociaux, l'affichage, les kits partenaires, la newsletter et les événements.

Les membres jouent un rôle essentiel en tant qu'ambassadeurs et ambassadrices de l'association. Ils et elles sont notamment encouragé·e·s à parler de PRO VELO autour d'eux afin de recruter de nouveaux membres, à rechercher des partenaires auprès des commerces et vélocistes, à relayer et interagir avec les publications sur les réseaux sociaux et à participer bénévolement aux événements. Ces actions contribuent à accroître la visibilité de l'association, à développer ses activités et à renforcer son poids et sa crédibilité.

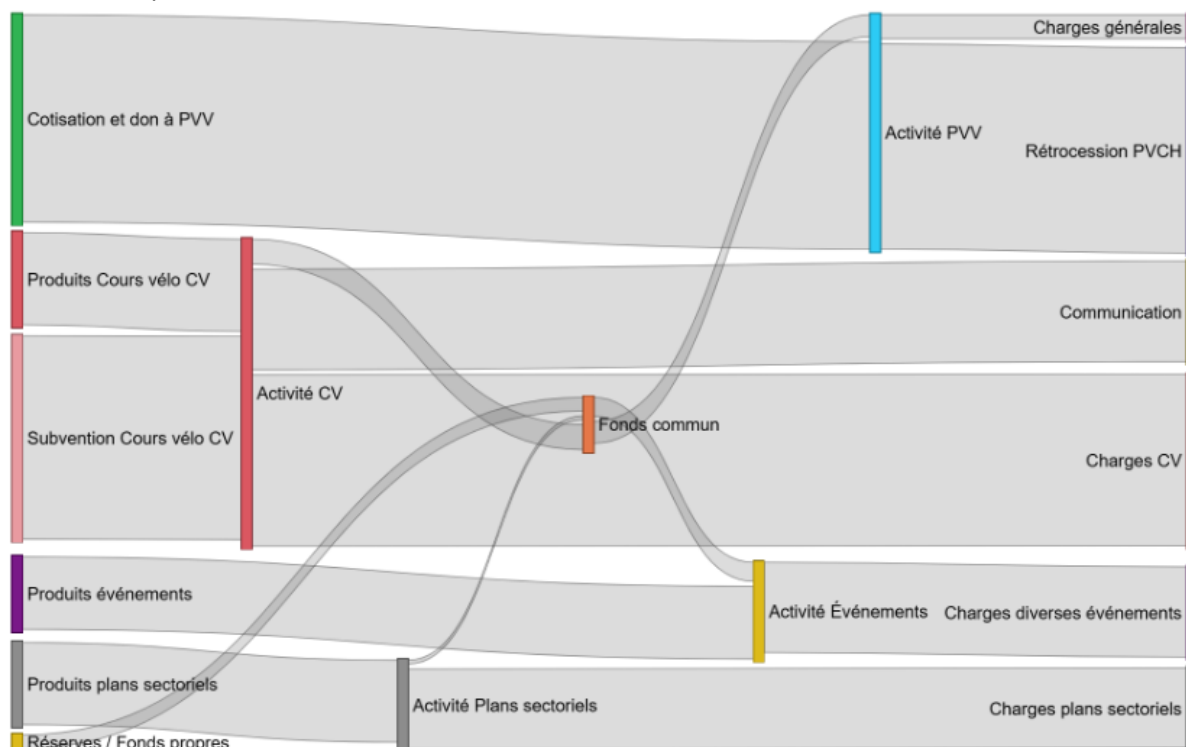
Trésorerie

Le trésorier indique que l'objectif 2025 d'améliorer la tenue et la structuration des comptes a été atteint. Malgré un résultat comptable légèrement négatif, la situation financière de l'association reste saine. Le même objectif de rigueur dans la tenue des comptes est formulé pour 2026.

Les membres de l'association approuvent à l'unanimité les objectifs formulés pour 2026.

7. Comptes annuels 2025

Le trésorier Rafael Schmitt a voulu rendre la présentation des comptes plus ludique en utilisant un schéma récapitulatif :



Afin d'aller plus en détails, le compte de résultats 2025 est présenté, ainsi que le bilan :

PRO VELO
VALAIS / WALLIS

Compte de rsults 2025

Charges		Produits	
7000 Défraiement travail pour PVV	0.00	6000 Cotisation à PVV	20 286.94
7010 Rétrocession PVCH	20 994.00	6001 Don à PVV	936.43
7050 Matériel publicitaire (imprimé) et publication réseaux	1 805.90		
7100 Abonnement ou frais de cotisation	620.00		
7150 Charge informatique	951.00		
7160 Charge Secrétariat	109.20		
7200 ACE	491.20		
7250 Amortissement	0.00		
7300 Responsable communication	7 179.31		
7301 Charges sociales liées emploi salarié Resp Comm	834.91		
7350 Charges sociales générales	406.95		
7500 Frais financier	0.00	6002 Intérêt Bancaire	0.00
7501 Intérêt et frais CCP	60.00		
7502 Frais Twint / Raise Now	87.82		
7503 Frais QR facture	16.48		
7550 Charges CV	1 095.78	6100 Produits Cours vélo CV	9 365.00
7551 Défraiement moniteur CV	2 485.00	6101 Subvention Cours vélo CV	20 806.18
7552 Défraiement coordinateur CV	11 865.49		
7553 Charges diverses CV	734.35		
7554 Charges sociales liées emploi salarié CV	1 335.24		
7650 Charges plans sectoriels	6 935.09	6300 Produits plans sectoriels	8 062.00
7651 Charges sociales liées emploi plan sectoriels	1 127.13	6310 Produits COTECH	240.00
7660 Charges COTECH	0.00		
7661 Charges sociales liées emploi COTECH	0.00		
7700 Charges Événement, Bourses aux vélos	871.90	6500 Produits événement, Bourses aux vélos	0.00
7701 Comm événements /BaV	0.00	6501 Vente de vélo BAV	5 987.00
7702 Part de la vente destiné au vendeur BAV	4 966.20	6502 Commission vente vélo BAV	0.00
7703 F&B	1 727.75	6503 Produits Bike to Work	750.00
7704 Soutien bénévole	26.70	6504 Produits Action giratoire	0.00
7705 Charges diverses événements	1 560.33	6505 Produits Autres événements	600.00
Bénéfice	0.00	Perte	1 254.18
Total	68 287.73		68 287.73

Date 20.02.2026
Date ouverture 01.01.2025
Date boucllement 31.12.2025

Bilan 2025

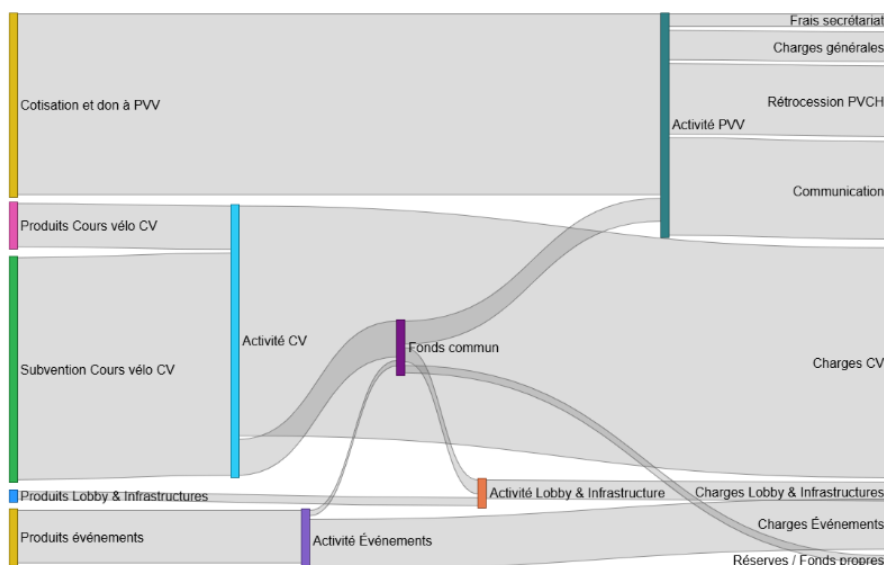
Actifs			Passifs		
Actifs circulants			Capital étranger à court terme		
1000	Caisse	0.00	4000	Dettes fournisseurs	0.00
1500	Poste	23 658.70	4500	Dettes défi vélo	0.00
2000	Créances	0.00	4510	Charges sociales à payer	3 297.28
2010	Créances défi vélo	0.00	4520	Rétrocession PVCH à payer	10 000.00
2020	Créances cours vélo	0.00	4530	Plan communication signé à payer	1 910.00
2030	Créances INI	0.00	4540	Dettes matériel publicitaire	640.50
2050	Dons à recevoir	137.71	4550	Salaires à payer	296.48
2900	Charges payées d'avance	100.00	4720	Produits reçus d'avance - Fondue	632.74
Actifs immobilisés			Fonds propres		
2500	Stock de marchandises	1 467.00	5000	Capital	15 091.19
2600	Software	5 250.60	5550	Ben/perte exercice	-1 254.18
			5599	Bilan d'ouverture	0.00
Total		30 614.01	Total		30 614.01

Le trésorier précise que la perte de CHF 1'254.18 s'explique notamment par une comptabilisation plus rigoureuse des charges transitoires. Les charges relatives à l'exercice 2025 sont désormais comptabilisées en 2025, même lorsqu'elles ne sont effectivement payées qu'en 2026. Cette mise à niveau a également conduit à comptabiliser en 2025 certaines charges relatives à l'exercice précédent, notamment des rétrocessions dues à PRO VELO Suisse. La perte affichée ne traduit ainsi pas une dégradation équivalente de la trésorerie de l'association.

À la fin de l'année 2025, la tenue des comptes a par ailleurs été revue afin d'améliorer leur lisibilité et de mieux rattacher les produits et charges à l'exercice concerné. Les différents postes ont également été précisés, notamment afin de mieux distinguer les subventions publiques, dont le montant est appelé à augmenter en 2026.

Avant de procéder au vote, le budget est présenté.

8. Budget 2026



Ensuite, le budget plus détaillé est soumis :

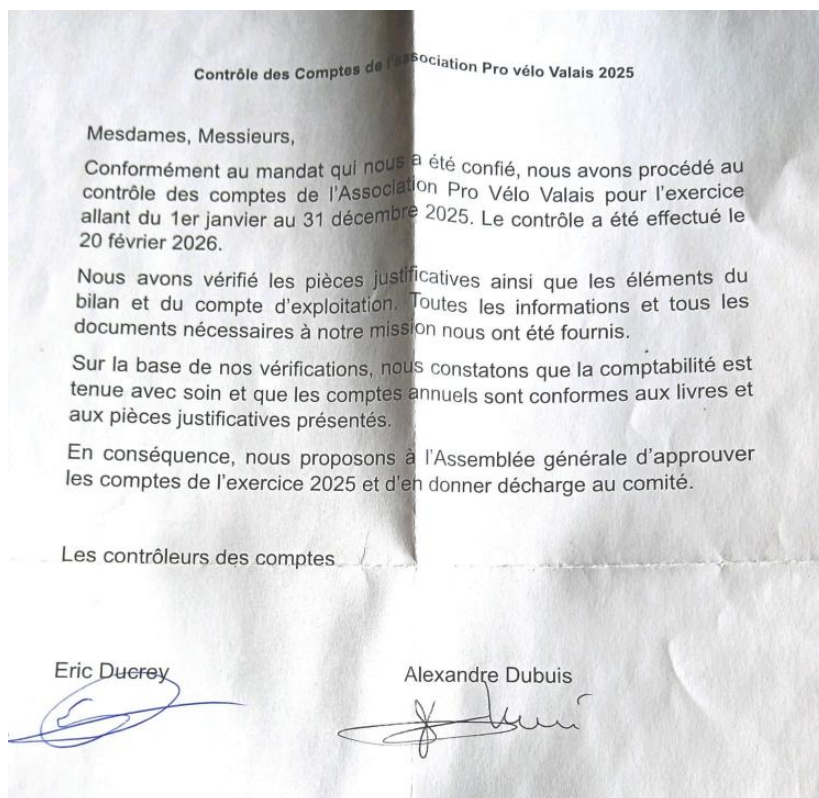
Budget 2026

Charges		Produits	
Général	16 271	Général	30 860
Rétrocession PVCH (8.50.- / membre pondéré)	5 695	Cotisations 2026 (selon modélisation)	27 380
Magazine PV 2025 (10.- / membre)	5 480	Dons (via PV CH)	1 500
Base de données OM et gestion des membres 2025 (3.50.- / membre po	538	Dons 2026	2 000
F&B	2 000		
Abonnement ou frais de cotisation	600		
Charge informatique	900		
Assurances	600		
Local stockage	480		
frais de fonctionnement			
Promotion et événements	8 200	Promotion et événements	7 800
Conférence annuelle	0	Conférence annuelle	2 000
Bourses aux vélos	5 000	Bourses aux vélos	5 500
Assurance déficit Anniversaire 25 ans	1 000	Vélo check	200
Vélfestation	500	Dons Vélfestation	100
Projection Les Cyloptimistes Martigny	200	Projection Les Cyloptimistes Martigny	
Charges diverses événements	1 500		
Lobbyisme et infrastructures	2 680	Lobbyisme et infrastructures	800
Séances et réunions (groupes régionaux, Avocavélos, autres)	150		
Mises à l'enquête: signatures électroniques + recommandés	170		
COTECHs	240	COTECHs	200
Autocollants accidents	500		
Initiative communale Sierre	1 000		
Cyclobus (homologation, assurance)	600	Cyclobus (fondues)	600
Frais de fonctionnement	0		
Mandats plans sectoriels	0	Mandats plans sectoriels	0
Communication	16 412	Communication	750
Salair brut communication	13 000	Biketowork	750
Charges sociales communication	1 262		
Frais réseaux sociaux	150		
Matériel promotion & publicitaire (imprimé)	2 000		
Frais secrétariat	1 595		
Timbres (cotisations & rappels, env. 520p)	350		
Enveloppes & étiquettes	40		
Impression programme annuel (450p)	175		
Feuilles carte de membres (700p)	210		
Défraiment impression	120		
Assemblée générale (apéro)	700		
Charges CV	39 429	Produits Cours vélo CV	45 100
Salair Coordination Cours	20 700	Subvention Service de la mobilité	11 000
Charges sociales coordination CV	2 010	Subvention PV CH	7 200
Défraiment moniteur trices	11 250	Subvention Promotion Santé Valais	12 900
Transports moniteur trices	1 200	Subvention OCEF	5 000
Matériel	500	Subvention SPM	2 000
Frais traduction	2 569	Produits cours vélo	7 000
Frais location salle + collation FM	1 200		
Total	84 567	Total	85 310
Bénéfice/perle	743		
BILAN	85 310		85 310

Le trésorier précise que les principales recettes de l'association proviennent des subventions publiques, notamment celles destinées aux cours de vélo. Les cotisations des membres constituent également une part importante des revenus, bien qu'une partie significative soit reversée à la faîtière PRO VELO Suisse.

9. Vérification des comptes

Les vérificateurs de comptes, Alexandre Dubuis et Eric Ducrey, félicitent le trésorier de la bonne tenue des comptes, informent que ces derniers sont tenus avec soin et proposent à l'assemble de donner décharge au comité.



L'assemblée valide les comptes à l'unanimité.

10. Election

Avant de procéder aux nominations statutaires, les nouveaux visages de l'association sont présentés :



Les personnes se sont brièvement présentées à l'audience.

Ensuite, l'élection du comité est à l'ordre du jour. 4 personnes (Alexandre Bagnoud, Rafael Schmitt, Stella Wohlers et Philippe Jansen) se représentent, et une nouvelle personne (Emilie May) propose sa candidature.



Alexandre Bagnoud	Stella Wohlers	Rafael Schmitt	Philippe Jansen	Emilie May
Réélection	Réélection	Réélection	Réélection	Election

Aucune autre candidature n'étant présentée, l'assemblée élit les membres du comité à l'unanimité.

Conformément aux statuts, l'élection de la présidence fait l'objet d'un vote séparé. Alexandre Bagnoud, seul candidat à sa propre succession, est réélu pour une année supplémentaire par acclamation.

Enfin, les deux vérificateurs de comptes, Alexandre Dubuis et Eric Ducrey, se représentent et sont élus à l'unanimité. Le président les remercie pour leur travail.

11. Programme annuel

Les événements prévus pour 2026 sont brièvement présentés :

Prochains événements



Assemblée générale 2026

Que fait PRO VELO Valais/Wallis depuis 25 ans?
Quels sont les résultats de notre engagement en 2025?
Comment s'engager pour ...



Projection du film « Les Cycloptimistes »

Les Cycloptimistes est un film documentaire inspirant qui met en lumière celles et ceux qui s'engagent pour une mobilité plus ...



Festival film vert et table ronde

Informations suivront



Festival film vert

Informations suivront



**Bourse aux vélos
2026 – Visp**

Informations suivront



**Bourse aux vélos
2026 – St.Léonard**

Informations suivront



**Bourse aux vélos
2026 – Sion**

Grande bourse aux vélos
Lieu à définir Programme
Prise en charge des vélos
pour la vente : 9h-10h Vente
de ...



**Slowup 2026 –
Sion-Sierre**

De 10h00 à 17h00, entre
Sion et Sierre, villes
historiques, le slowUp
sillonnera la plaine du Rhône
et traverse les ...



Vélifestation 2026

Prends ta place sur la route
et rejoins nous à cette
manifestation à vélo dans
un esprit bon enfant ! ...



**Conférence
annuelle 2026**

Le vélo est un formidable
allié pour notre santé et
notre qualité de vie. À
l'occasion de sa conférence
annuelle 2026, ...



**25 ans de PRO VELO
: événement
anniversaire**

En 2026, PRO VELO Valais
fête ses 25 ans! Informations
suivront

12. Divers

Sans divers particulier, le président clôt la tenue de cette assemblée ordinaire 2026 et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié.

Pour le procès-verbal : Philippe Jansen, secrétaire